

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2026-2027

Danse Modern Jazz avec Follden's Studio

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer aux activités proposées par l'association Follden's Studio.

L'élève :

NOM : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Adresse : Niveau scolaire à la rentrée 2026 :

Représentant légal 1 :

NOM et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Adresse (si différente) :

 Téléphone portable :
 Adresse e-mail :

Représentant légal 2 :

NOM et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Adresse (si différente) :

 Téléphone portable :
 Adresse e-mail :

Sélection du cours	GROUPES	Temps	Horaires	Coût normal intra-muros*	Coût dégressif**	Coût extra-muros*
MERCREDI						
☐	ÉVEIL (Moyenne et grande section)	1h	14h30 - 15h30	160 €	130 €	235 €
☐	INITIATION (CP-CE1)	1h	15h30 - 16h30	160 €	130 €	235 €
☐	ÉLÉMENTAIRE (CE2 - CM2)	1h	16h30 - 17h30	160 €	130 €	235 €
☐	INTER-AVANCÉS (Lycée)	1h30	17h30 - 19h00	210 €	170 €	300 €
LUNDI						
☐	ADOS (Collège)	1h	18h30 - 19h30	160 €	130 €	235 €
☐	ADULTES (niveau débutant/inter)	1h30	19h30 - 21h00	210 €	170 €	300 €
☐	AVANCÉS (+18 ans, niveau avancé)	1h30	21h00 - 22h30	210 €	170 €	300 €

**Le tarif comprend la participation au costume (15€) ainsi que l'adhésion à la licence Sport pour Tous (20€ pour les élèves mineurs & 36€ pour les élèves majeurs).*

***Coût dégressif par adhérent à partir de deux adhérents de la même famille inscrits.*

J'autorise l'association Follden's Studio à utiliser les photographies et vidéos prises dans le cadre de ses activités sur ses supports de communication (réseaux sociaux, journal municipal *Tambour Battant* et autres supports de communication).

☐ OUI

☐ NON

Fait à Follainville-Dennemont, le

Signature :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Début des cours les lundi 7 et mercredi 9 septembre 2026.

Cours d'essai :

Chaque adhérent bénéficie de 2 cours d'essai. Tous les dossiers d'inscription devront être complets et remis **au plus tard le mercredi 16 septembre**, à la professeure de danse ou à l'adresse suivante : 10 rue Anatole France, 78520 Follainville-Dennemont (Maïlys VARET).

Modalités de paiement :

Le règlement par chèque peut être effectué :

- en 1 fois (un chèque de règlement) ;
- ou en 2 ou 3 fois (tous les chèques devront être remis dès l'inscription).

Encaissements : fin septembre, fin octobre et fin novembre.

Les dispositifs suivants sont acceptés : aides CAF selon les dispositifs en vigueur et participation du Comité d'Entreprise (facture sur demande).

Remboursement :

Aucun remboursement ne sera effectué après validation de l'inscription, sauf en cas de déménagement ou sur présentation d'un certificat médical justifiant l'arrêt de l'activité. Le remboursement sera calculé au prorata des cours restant à effectuer, déduction faite de la licence Sport pour Tous et des frais déjà engagés (notamment le costume).

Engagement de l'adhérent :

L'adhérent s'engage à :

- être assidu aux cours ;
- prévenir en cas d'absence lorsque cela est possible ;
- respecter les horaires des cours ;
- porter une tenue adaptée à la pratique de la danse et avoir les cheveux attachés ;
- respecter le règlement intérieur de l'association ;
- respecter les autres élèves, la professeure et le matériel.

Documents à fournir :

- ☐ Fiche d'inscription complétée
- ☐ Questionnaire de santé et attestation
- ☐ Attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- ☐ Chèque(s) de règlement
- ☐ Adhésion Sport pour Tous

Le dossier doit être remis complet le 16 septembre au plus tard.

L'ensemble du bureau de FollDen's Studio vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une très belle saison de danse !